

C'est nouveau
sur www.ephora.fr

7^{ème} Forum des acteurs en ETP en Auvergne

Le 28 novembre 2019 à Clermont-Ferrand, ce 7^e forum portera sur la thématique "Boîte à outils" en ETP.

→ [Plus d'infos](#)

9^{èmes} Rencontres d'éducation thérapeutique

Ces rencontres, organisées par le SEFor, auront lieu le 22 novembre 2019 à Lyon.

→ [Plus d'infos](#)

Le patient, partenaire de ses soins et du système de santé

La revue belge "Santé conjugquée" consacre un dossier complet à la notion de patient partenaire de ses soins.

→ [Plus d'infos](#)

Approche didactique de l'ETP et pistes d'amélioration de la formation des soignants dans le champ de l'éducation

Les résultats d'une étude présentés dans un article de la revue "Recherches et éducations".

→ [Plus d'infos](#)

Mettez la santé dans votre sport

Un guide de l'ARS et de la DRDJSCS des Pays de la Loire, à destination des clubs sportifs, pour les inciter à développer des activités permettant d'accueillir les personnes souffrant de maladies chroniques ou d'affection longue durée.

→ [Plus d'infos](#)

Sur ephora.fr, retrouvez aussi
les formations en ETP

- Rôle du coordonnateur
- Développer des compétences psychosociales chez les patients suivis en ETP
- Démarche éducative
- Schiz'éduc, programme pour les patients souffrant de schizophrénie

[Plus d'infos](#)



Santé sexuelle et maladies chroniques

Une maladie chronique peut affecter profondément la sexualité des personnes concernées. Outre l'impact direct de la maladie sur la physiologie sexuelle, d'autres dimensions sont à prendre en compte comme la dimension psycho-affective (image et estime de soi).

Chez les personnes atteintes d'une maladie chronique, la prévalence des troubles de la sexualité est plus élevée que dans la population générale et les conséquences sur le plan émotionnel, relationnel, l'humeur¹ et la qualité de vie² sont aussi plus lourdes³.

La prise en compte de la qualité de vie sexuelle des patients souffrant de maladie chronique s'inscrit dans les directives prioritaires du Haut Conseil de la Santé Publique et de la stratégie nationale de santé sexuelle 2017-2030 car la prise en charge et l'amélioration des difficultés sexuelles améliore la compliance aux contraintes de la maladie et aux traitements⁴.

Santé sexuelle, de quoi parle-t-on ?

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit en 2002 la santé sexuelle en mettant en évidence la question des droits sexuels.

« La santé sexuelle est **un état de bien-être physique, émotionnel, mental et sociétal relié à la sexualité**. Elle ne saurait être réduite à l'absence de maladies, de dysfonctions ou d'infirmités. **La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles**. Ainsi que la possibilité d'avoir des expériences **plaisantes et sécuritaires, sans coercition, discrimination et violence**. »

« Les droits sexuels s'inscrivent dans les droits humains [...]. »

Le droit :

- de jouir du meilleur état de santé sexuelle possible grâce notamment à l'accès à des services médicaux spécialisés en matière de santé sexuelle et de reproduction.
- au respect de son intégrité physique.



- au choix de son partenaire.
- de décider d'avoir une vie sexuelle ou non.
- à des relations sexuelles consensuelles.
- d'avoir une vie sexuelle satisfaisante, agréable et sans risque. »

Selon l'OMS (2002) et l'Association Mondiale pour la Santé Sexuelle (WAS, 2016), **la santé sexuelle est donc directement associée au bien-être psychologique et à la qualité de vie de chaque individu.**

Par ailleurs, la santé sexuelle se veut non normative et intégrative.

La sexologie : une discipline et un enseignement structurés

Encore peu connue, fondamentalement pluridisciplinaire, la sexologie est l'étude de la sexualité humaine dans ses fonctions génitales (reproduction) et érotiques (psycho-sexologique). Elle suppose, de la part des professionnels, une formation proposée par la faculté de médecine, en supplément de leur formation initiale. Il convient de préciser que le professionnel formé en sexologie ne peut accueillir le patient que dans le cadre d'une profession initiale dont le champ et les missions sont clairement définis.

Accompagnant les personnes atteintes de maladie chronique, le rôle du sexologue est le suivant :

- Information sur les répercussions de la maladie et des traitements sur la santé sexuelle.
- Prise en charge des dysfonctions sexuelles (DS) en prenant en compte si possible le partenaire.
- Prise en charge psycho-sexologique des problématiques connexes (image de soi, de son corps).
- Intervention éducative.

Les dysfonctions sexuelles

Féminines

Diminution ou perte de désir
Trouble de l'excitation sexuelle
Absence de plaisir ou difficulté à atteindre l'orgasme
Douleur lors de la pénétration (dyspareunie)
Vaginisme

Masculines

Diminution ou perte de désir
Absence de plaisir ou difficulté à atteindre l'orgasme
Dysfonction érectile
Trouble de l'éjaculation (précoce, retardée, rétrograde, anéjaculation)

Santé sexuelle en éducation thérapeutique, un accompagnement nécessaire pour une prise en charge globale

L'ETP est un droit pour tout patient atteint d'une maladie chronique dans le cadre de sa prise en charge globale et il apparaît légitime d'évoquer la santé sexuelle des patients lors du bilan éducatif partagé.

Pourquoi aborder la santé sexuelle en ETP ? Nous pouvons citer trois raisons importantes d'aborder la sexualité :

- Par **devoir d'information** en lien avec la Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé.
- Pour **dépister des maladies sous-jacentes** (cardiovasculaires, dépression...).
- Pour **améliorer la qualité de vie.**

Prendre en compte la santé sexuelle des patients peut constituer **un levier puissant de bien-être et d'acceptation du corps.** En effet, ce corps douloureux, parfois "déformé", signifiant la présence de la maladie, échappe et confronte les personnes à leur finitude, à leurs limites.

L'enjeu est d'accompagner le patient vers une réappropriation de ce corps, sentir qu'il peut encore agir sur lui. La sexualité incite les patients à ressentir du plaisir, se respecter, se rendre plus désirable. Cela leur éviterait de se sentir "dé-sexuées" par la maladie et contribuerait à la narcissisation nécessaire à l'acceptation.

Enfin, cela permettrait d'évaluer la qualité de la relation avec le conjoint-partenaire(s) et de dépister certaines violences.

Face au constat des difficultés rencontrées par les professionnels pour aborder la santé sexuelle avec les patients, l'UTEP du CHU de Clermont Ferrand, en collaboration avec des sexologues, a impulsé la création d'une **formation courte de 3 jours** posant des bases de sexologie en lien avec la maladie chronique.

Cette formation permettra aux professionnels et aux patients experts de questionner leurs représentations sur la santé sexuelle, d'acquérir des connaissances sur la physiologie de la sexualité pour faire des liens sur la physiopathologie et l'iatrogénie, de découvrir des outils d'animation d'ETP en lien avec la santé sexuelle.

(Plus d'informations)

CLASS Comité de Liaison des Actions en Santé Sexuelle

Créé en 2014, CLASS est un groupe de travail du COREVIH Auvergne-Loire qui engage une réflexion sur les parcours de soin de prévention en santé sexuelle en Auvergne. Cette réflexion se veut intégrative de l'ensemble des ressources de ce territoire, pour les rendre plus lisibles, fluidifier leurs liens et impulser des projets communs.

Ce comité anime les Assises en santé sexuelle visant à faire se rencontrer les acteurs des territoires auvergnats, en proposant des expériences de terrain, créant ainsi un réseau d'acteurs en santé sexuelle.

CLASS élargit ses compétences au secteur de la formation professionnelle et initie des formations pour le COREVIH.

CLASS se fonde sur une éthique commune de la santé sexuelle, guidée par la défense des droits fondamentaux énoncés par l'OMS, et s'inscrit pleinement dans les axes prioritaires de la Stratégie Nationale de Santé Sexuelle 2017-2030.

Le comité s'adresse à l'ensemble de la population, articulant interventions des professionnels, services et établissements d'un territoire autour de parcours dans lesquels la personne est un acteur de sa santé.

La stratégie nationale de santé sexuelle

« La stratégie nationale de santé sexuelle s'inscrit dans la mise en œuvre de la stratégie nationale de santé et de la stratégie de santé pour les Outre-mer. Elle s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la santé sexuelle et reproductive. Elle se base sur des principes fondamentaux : la sexualité doit être fondée sur l'autonomie, la satisfaction, la sécurité. Elle prend en compte les relations inégalitaires entre les sexes et les sexualités qui impactent l'accès universel à la santé sexuelle. [...] »

Elle s'adresse à l'ensemble de la population, articulant les interventions des professionnels, services et établissements d'un territoire autour de parcours dans lesquels la personne est un acteur de sa santé. »

[Plus d'informations](#)

Plus récemment, le CHU de Clermont Ferrand a constitué une équipe pluridisciplinaire transversale de santé sexuelle et sexologie (médecin, psychologue, infirmière) avec des missions de consultations, soutien aux programmes d'ETP, recherche pour les patients atteints de maladies chroniques.

Initiative innovante et nécessaire !

Lettre éditée par l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes avec le soutien de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes. Coordination et secrétariat de rédaction : Anne Demotz et Emilie Progin (IREPS ARA).

Rédaction de ce numéro : **C. SAVEL** (Infirmière sexologue, Equipe transversale de santé sexuelle et sexologie, CHU Clermont Ferrand); **F. GALTIER** (Sexologue, chargé de projets et référent régional en santé sexuelle IREPS ARA, CRIPS ARA); **S. MESTRES** (Médecin sexologue service AMP CECOS et Equipe transversale de santé sexuelle et sexologie, CHU Clermont Ferrand); **C. MIELE** (Psychologue sexologue, CRIAVS Auvergne et Equipe transversale de santé sexuelle et sexologie, CHU de Clermont-Ferrand); **MS CHERILLAT**, Infirmière coordinatrice de UTEP, Service de Santé publique CHU de Clermont-Ferrand.